CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E721** **VALABLE JUSQU'AU** **05/10/2027**

ÉDITÉ LE 20/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1989

Raison sociale : FAUST

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/10/1989

Capital : 55 000

9 IMPASSE DES ANCIENS HAUTS-FOURNEAUX
57100 THIONVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC THIONVILLE 352394159

Siret : 352 394 159 00045

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 4021382

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 6389990104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 6389990104

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 03 82 82 98 16 **Fax :** 03 82 58 62 06

Portable :

Responsabilité légale :
SCHREMER MICHAEL GÉRANT

Site Internet : http://www.faustsarl.com

E-mail : faust@faustsarl.com

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 908 891 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée)	9	18/06/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/07/2026 08:21

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.